



Réunion du 3 octobre 2023

La municipalité va réaliser des travaux d'agrandissement dans l'enceinte de l'école Émile Glay entre janvier 2024 et mars 2025.

Ces travaux permettront la création progressive de 4 nouvelles classes pour absorber les besoins de la commune en complément de la construction d'une nouvelle école.

Les travaux permettront de renforcer la capacité d'accueil de loisirs avec l'ajout de 7 nouveaux espaces dédiés aux usages périscolaires. Une habilitation pour un accueil de loisirs pour 160 enfants permettra à la municipalité de proposer un troisième centre de loisirs.

En complément de la capacité d'accueil pour les activités d'enseignement et du périscolaire, une extension de la capacité d'accueil de la cantine va être réalisée. 35 nouvelles places assises seront créées pour la prochaine rentrée scolaire (septembre 2024).

Présents

- Mme Aline BARNAGAUD, inspectrice de circonscription
- Mme Marjorie PILLON-OLLIVIER, directrice de l'école
- Mmes les enseignantes

- M. Miloud GOUAL, adjoint au maire délégué à la jeunesse
- Mme Élodie JOLY, directrice des affaires scolaires et périscolaires
- Mme Maryline LUCZAK, directrice du pôle des services à la population
- M. Florent SERRAT, directeur des services techniques
- M. Jean"-Pierre" ..., membre du cabinet de M. le maire
- Mme Priscillia BENYAHIA, cheffe de projet des services techniques

- Les parents d'élèves élus pour l'année 2022-2023

- M. Pierre DURAND - Architecte du lot 1

Contexte

Le projet d'extension du groupe Émile Glay porte sur deux lots de travaux :

- Lot 1 : extension de l'école élémentaire (4 classes et aménagements du périscolaire)
- Lot 2 : agrandissement du réfectoire

Le début des 2 chantiers est prévu à compter de janvier 2024. Les fins de travaux sont prévues pour août 2024 (lot 2) et mars 2025 (lot 1).

L'architecte désigné pour le lot 1 était représenté par M. Pierre DURAND.

En l'absence de l'architecte du lot 2 (retenu pour des raisons personnelles), la présentation a été faite par la cheffe de projet de la municipalité.

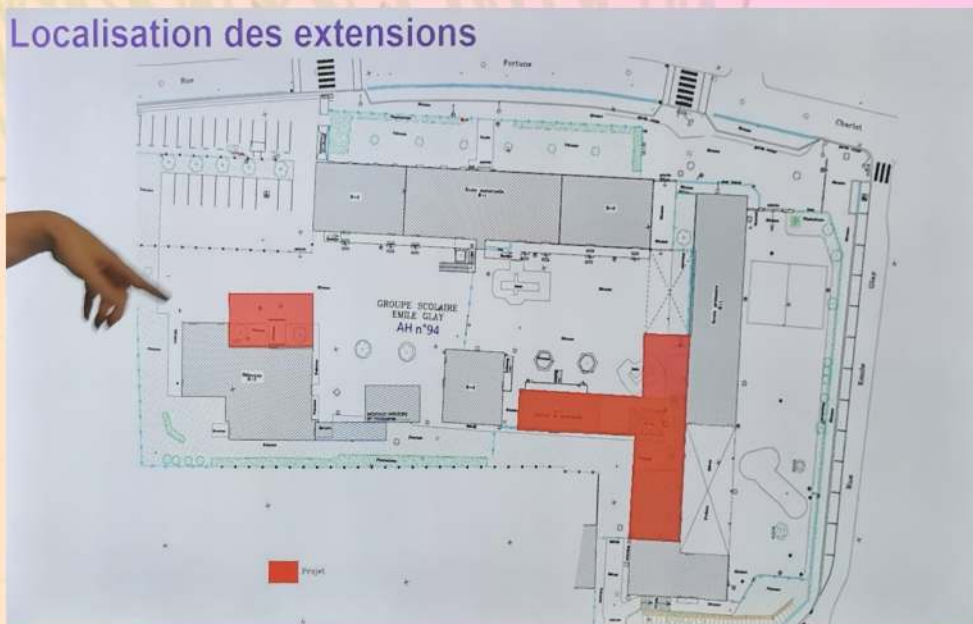
En septembre 2024, la cantine aura été agrandie de 80 m² pour accueillir 35 places assises supplémentaires. Le modulaire installé en 2023 est pérennisé.

En mars 2025, le groupe scolaire accueillera :

- zone élémentaire : 4 nouvelles classes de 60m² chacune, une salle RASED¹ de 20m² et un espace sanitaire supplémentaire.
- zone périscolaire : capacité augmentée pour un accueil de 160 élèves avec 4 salles de 50m², 1 salle pour les activités salissantes de 50m², une cuisine pédagogique de 40m² et une salle animateur de 20m².

Les travaux qui seront menés dans le groupe scolaire prennent en compte la présence des élèves et ils seront menés en milieu occupé avec une étanchéité totale entre les espaces de chantier et l'espace éducatif en fonctionnement.

Aucun ouvrier ne rentre dans l'école pendant les travaux et inversement un enfant ne pourra pas accéder aux 2 zones de chantier.



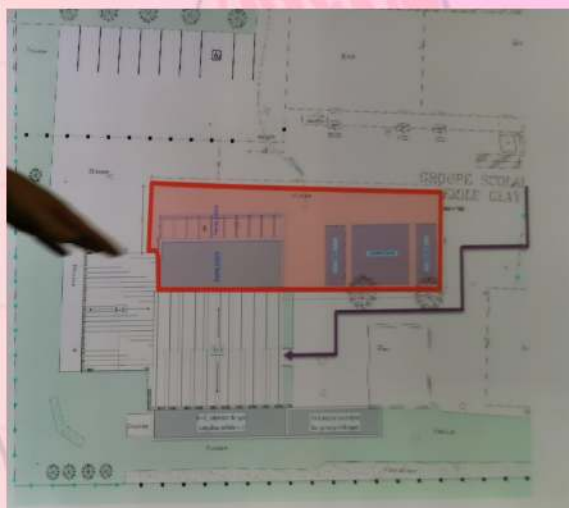
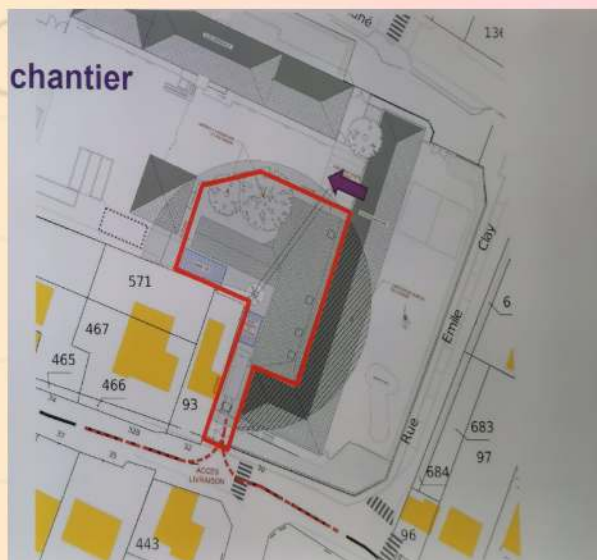
Les travaux généreront des nuisances qui seront réduites au maximum. Les périodes de vacances scolaires seront utilisées au maximum pour le chantier.

¹ Réseaux d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté

Pendant les travaux la cour de maternelle sera réduite avec une barrière fixe.

Concernant l'approvisionnement du chantier lot 1, ils se feront par la rue Anatole France (arrière de l'école).

Pour le lot 2 (cantine), l'approvisionnement se fera par le portail existant depuis le parking hors des périodes de circulation des enfants.



Détails sur le lot 1, extension du bâtiment de l'école élémentaire

Un nouveau bâtiment va être construit. Il sera construit de manière indépendante mais accolé à l'existant. La transmission des bruits vers le bâtiment existant sera réduite.

Une grue sera installée dans la cour maternelle. Le survol de la cour de récréation et du bâtiment existant sera strictement interdit. Des limiteurs de chariots seront installés pour bloquer automatiquement le survol des zones accueillant du public.

Le nouveau bâtiment s'étendra sur tout le long du bâtiment existant jusqu'au préau. En conséquence dès le début des travaux la porte reliant le bâtiment de l'école élémentaire à la cour de l'école maternelle sera obstruée et une nouvelle ouverture sera créée sous le préau.

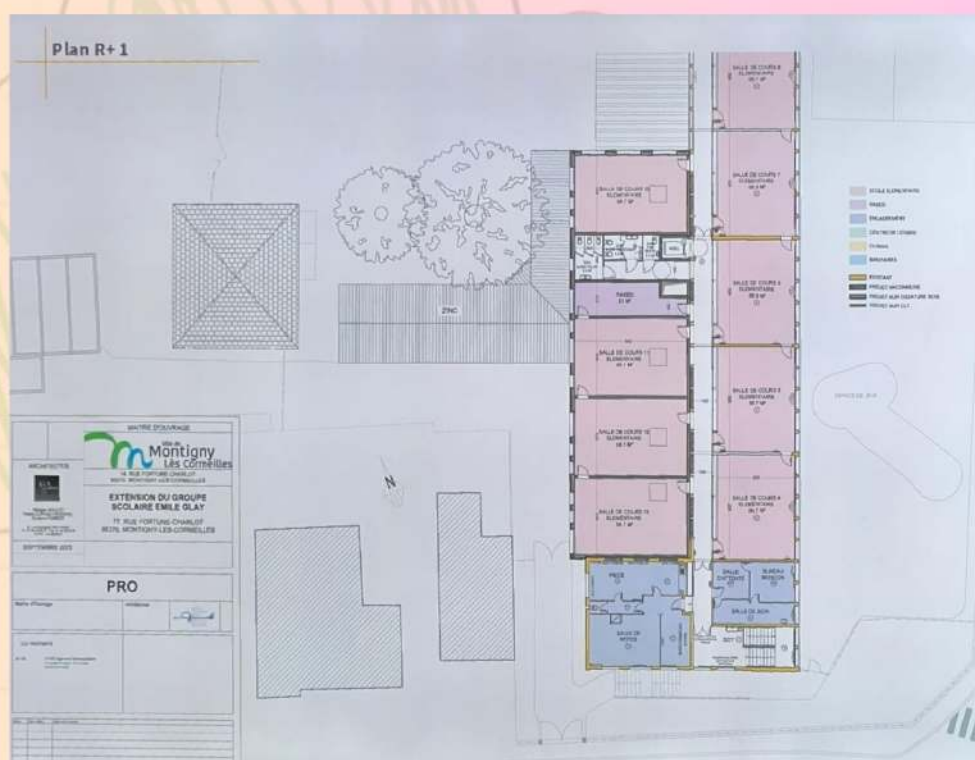
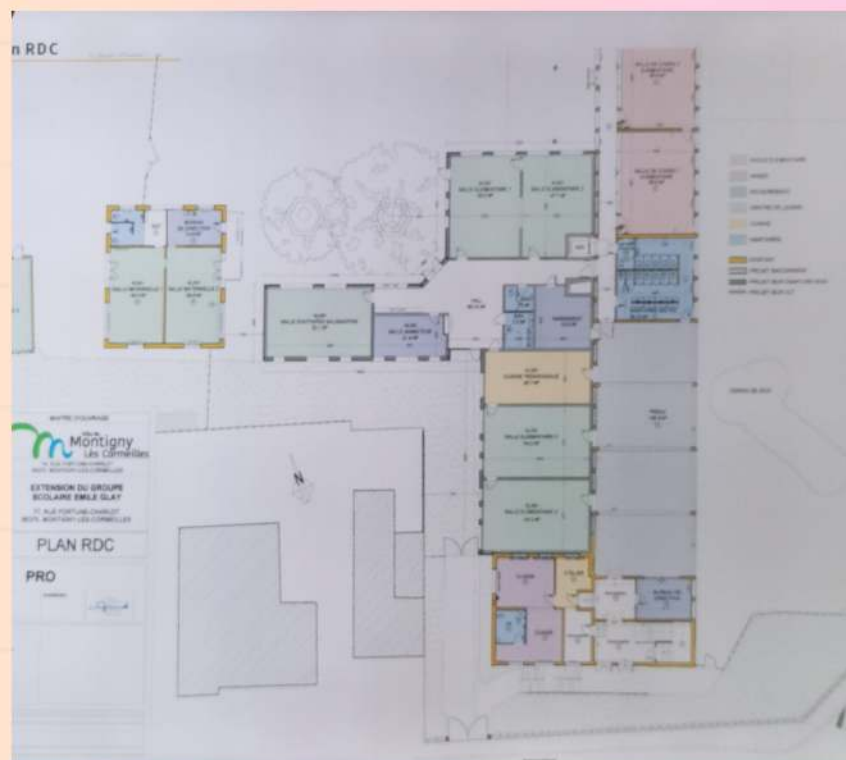
La salle située à l'extrémité actuelle du bâtiment verra ses fenêtres exposées au nord condamnées. De nouvelles ouvertures seront créées sur la façade ouest.

Le nouveau bâtiment sera composé d'un rez-de-chaussée et d'un étage. Le rez-de-chaussée accueillera les 7 nouveaux espaces du périscolaire avec un accès sur la cour maternelle et un sanitaire pour les enfants de maternelle.

La localisation du sanitaire pour les enfants de maternelle va être revue car non adaptée au fonctionnement de l'école (hors du champ de vision des enseignants pendant la récréation).

L'étage qui sera créé accueillera 4 nouvelles classes, l'espace RASED et un espace sanitaire qui seront directement reliés au couloir de circulation. La connexion de l'étage au couloir existant est prévue pendant les vacances de printemps, ou d'été plus probablement. Les portes seront condamnées après leur réalisation jusqu'à la fin des travaux.

Un ascenseur sera installé au milieu du bâtiment.



Les escaliers actuels ne seront pas modifiés. Il conviendra néanmoins de modifier certains aspects pour garantir la sécurité du public en cas d'incendie. Ces éléments n'ont pas été détaillés mais seront rappelés ultérieurement.

Ces travaux entraîneront la suppression d'un algeco utilisé notamment pour le rangement des vélos. Un nouveau local sera installé dans le futur mais il ne fait pas partie du champ des travaux prévus.

Les arbres actuels resteront bien en place.

Le sol de la cour de récréation sera refait à neuf sur la seule partie des travaux. La mairie engage une réflexion sur la végétalisation des cours de récréation et n'engagera pas de travaux de réfection générale avant la mise en place d'espaces végétalisés dans les écoles de la commune.

Concernant l'aménagement du nouveau bâtiment, aucun système de climatisation ne sera installé ni même de radiateurs. Le bâtiment sera isolé et conforme aux normes RE2020². La température sera régulée par une ventilation à double flux couplée à un échangeur de température (l'air sortant sera utilisé pour réguler la température de l'air entrant).

L'air des classes sera ainsi renouvelé intégralement toutes les 25 minutes (2,5 fois / heure).

Pour les classes de l'étage des ouvertures zénithales avec volet roulant seront installées.



Détails sur le lot 2, extension du réfectoire

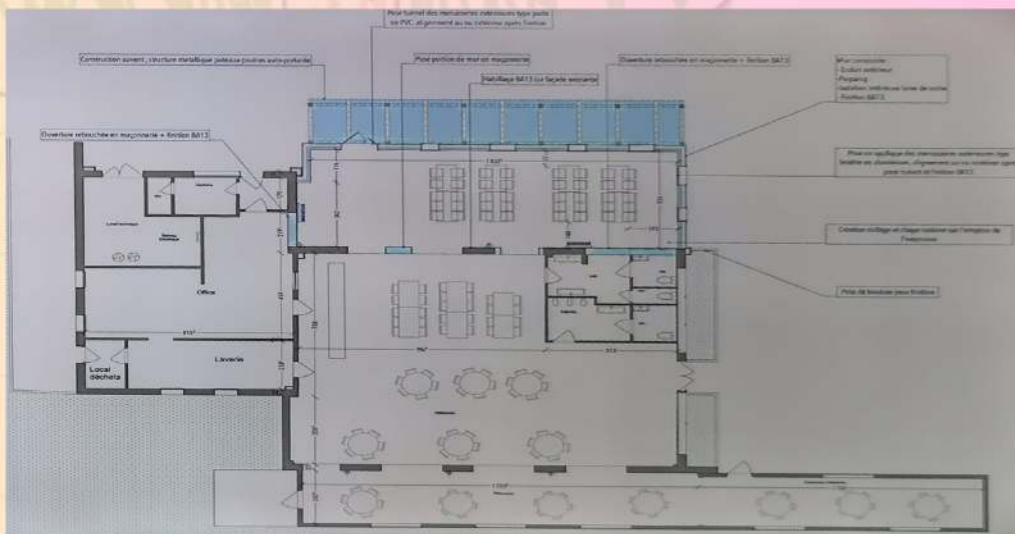
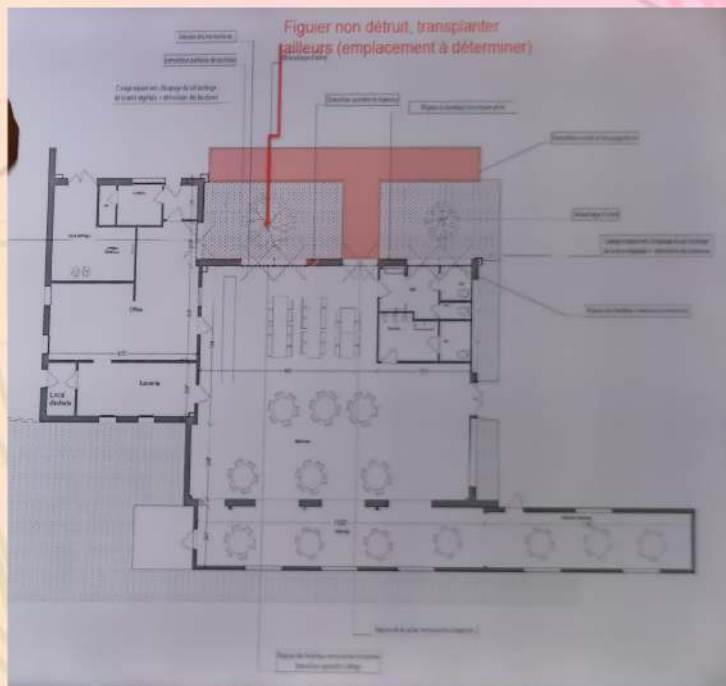
Le réfectoire sera agrandi sur sa façade nord pour ajouter 80m² de surface au réfectoire. Cela permettra une augmentation de 35 places assises.

À l'occasion des travaux, un seul des 2 figuiers présents sur la zone de l'extension sera replanté à un autre endroit de la cour.

Le modulaire ayant permis l'extension de la cantine en 2023 (+20m²) sera pérennisé.

² Réglementation Environnementale 2020

Lot 2 – Plan masse



Pendant les travaux, l'accès à la cantine se fera par une porte unique, celle existante sur la façade Est.

À l'issue des travaux l'accès se fera à nouveau par la façade Nord où sera installé un préau pour permettre aux enfants d'être mis à l'abri, en cas de pluie, lorsqu'ils attendent pour rentrer dans la salle de restauration.

La centrale de traitement de l'air (CTA) sera rénovée sur la partie historique et connectée à la nouvelle installation réalisée pour l'extension.

Les services techniques de la mairie se sont assurés que la capacité de stockage pour les repas est adaptée à l'augmentation de capacité. Aucune modification n'est prévue sur la partie réservée à la préparation des repas.

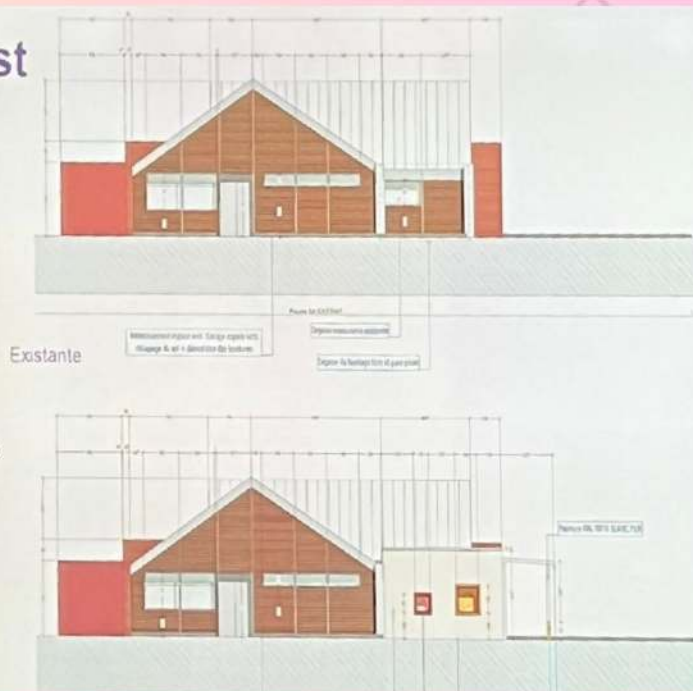
Les ouvertures entre la zone de travaux et la salle actuelle seront réalisées sur une période de vacances scolaires.

Lot 2 – Façade Est

Composition des façades :

Enduit blanc ton pierre
encadrements des fenêtres et
portes en bois peint dans les tons
Rouge-orange-marron

Vitrages recouvert de films colorés
Toiture de l'auvent en plaques de
plexiglas de couleurs différentes
dans les tons Rouge-orange-
marron



Lot 2 – Façade Nord

Existante

Après l'extension



Lot 2 – Perspectives



Échange libre

Les travaux réalisés porteront la capacité du groupe Émile Glay à 21 classes (13 classes élémentaires et 8 classes maternelles).

Pour l'année scolaire 2023-2024, 3 classes élémentaires sont localisées dans le bâtiment de l'école maternelle. Le rééquilibrage sera possible en 2025.

L'ajout de 4 nouvelles classes doit permettre d'absorber l'augmentation progressive des effectifs selon le prévisionnel réalisé par les services municipaux. Les ouvertures de classe seront progressives et s'étaleront très probablement sur plusieurs années.

Il a été précisé que la nouvelle directrice de l'école (Mme Pillon-Ollivier) a déjà eu à travailler dans ce contexte de travaux dans une autre école de la commune (Matisse ?).

En lien avec ces travaux et l'ouverture d'une nouvelle école (en travaux), la carte scolaire de la commune sera revue en prenant en compte les nouvelles constructions survenues sur le boulevard de Pontoise et prévues dans le village.

La zone du village est actuellement hors du périmètre de l'école Émile Glay mais en raison de l'impossibilité d'étendre l'école du centre, le zonage pourra être réajusté.

À cette occasion, l'inspectrice de la circonscription du secteur a indiqué à l'équipe municipale que le dédoublement des classes de grande section de maternelle (maximum 15 élèves) devrait être effectif dans l'école à la prochaine rentrée pour les écoles classées REP³. Cette information n'était pas connue de la mairie qui va désormais travailler sur ce sujet. Notre établissement n'est pas concerné par cette mesure..

³ Réseaux d'Éducation Prioritaires

Il a été signalé par des parents d'élèves que les travaux présentés apportent davantage des extensions aux activités périscolaires qu'aux espaces dédiés à l'enseignement.

La mairie a indiqué que désormais dans les groupes scolaires, $\frac{1}{3}$ des espaces étaient dédiés aux activités périscolaires. Les agrandissements prévus permettront de rejoindre ce standard dans l'accueil de nos enfants.

Par ailleurs, la municipalité a indiqué ne pas s'opposer à la mutualisation de ces espaces avec l'équipe pédagogique. La journée d'un enfant doit être continue et il ne doit pas s'apercevoir des changements d'encadrement qui surviennent dans l'école. Dans ce cadre la mairie étudiera positivement l'élargissement des usages des salles périscolaires avec les enseignants mais uniquement après l'installation des nouveaux usages du périscolaire.

Sur la question de l'absence d'installation de panneaux solaires sur la nouvelle toiture, les services techniques ont répondu qu'une étude au niveau de l'agglomération était en cours et que d'autres bâtiments municipaux présentaient des avantages supérieurs quant à une telle installation. Aucun panneau solaire ne sera installé sur l'école à l'occasion de ces travaux.

Les discussions entre la commune et l'agglomération se poursuivent pour identifier les bâtiments à équiper.

Le choix des peintures et des coloris a été rapidement évoqué. À ce stade rien n'a été arrêté à l'exception des contraintes sur les matériaux. Ils ne devront pas présenter de toxicité pour les usagers et devront permettre un entretien simple (ie lessivable).

Le poulailler de l'école sera conservé en activité pendant les travaux. La ponte des œufs reste cette année, encore, très limitée et leur consommation est toujours interdite par l'ARS même si des analyses indépendantes démontrent qu'ils sont comestibles.

La question de la capacité de la restauration (35 places assises) a été évoquée en regard de l'augmentation des effectifs prévus (4 classes). L'augmentation concerne des places assises qui sont utilisables 2 à 3 fois lors du service.

L'équipe enseignante a interrogé la mairie sur la taille de la salle des maîtres actuelle qui est déjà surchargée avec 17 enseignants. Le passage à 21 classes n'a pas encore été pris en compte sur cet aspect par la mairie. Il a été rappelé qu'une demande d'enlèvement d'un muret pourrait permettre l'agrandissement de cet espace sans amoindrir les autres capacités d'accueil.

L'augmentation de la capacité du périscolaire dans notre école, permettra à la municipalité de demander une habilitation pour accueillir jusqu'à 160 enfants dans l'établissement en accueil de loisirs.

Ces travaux sont une solution pour apporter un troisième centre de loisirs pour les accueils hors période scolaire sur la commune.

Pendant la phase de travaux, il n'y aura aucun accueil de loisirs dans notre établissement. Les accueils du mercredi seront bien évidemment assurés durant toute la phase des travaux.

Pour vos questions : pegase95370@gmail.com